



CH-3003 Berne, Forum PME

Par courriel

info.afwa@seco.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Circulation internationale des marchandises
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Spécialiste: mup
Berne, 08.06.2021

Utilisation des accords de libre-échange

Madame, Monsieur,

Nous remercions Mme Michèle Glauser ainsi que MM. Gabriel Spaeti et Lukas Hauck d'avoir participé à notre séance du 15 avril 2021 et d'y avoir présenté les résultats de deux études réalisées en collaboration avec l'Université de Saint-Gall concernant l'utilisation des accords de libre-échange. Un des principaux résultats de ces études montre que les entreprises et consommateurs suisses paient chaque année environ 450 millions de francs suisses de droits de douane en trop à l'importation. Nous avons pris note et nous félicitons que le SECO souhaite dans ce contexte identifier les obstacles à l'utilisation des accords de libre-échange afin de rendre leur utilisation plus simple et plus accessible pour les entreprises en Suisse. Nous vous remercions de consulter les membres de notre commission dans le cadre de ces analyses, parallèlement à l'enquête réalisée auprès des branches économiques les plus concernées par cette problématique.

Les membres du Forum PME ne rencontrent pas, dans leurs entreprises, de difficultés majeures en lien avec l'utilisation des accords de libre-échange. Ils peuvent en outre compter dans ce domaine sur le soutien précieux des chambres de commerce cantonales ou d'autres experts. Il peut arriver qu'un dédouanement préférentiel ne soit pas demandé lorsque le montant des droits de douane est faible. Certains de nos membres constatent par ailleurs que le pays d'origine des marchandises importées est de plus en plus fréquemment différent de celui du siège du fournisseur. Un traitement douanier préférentiel est dans ce cas exclu, bien que les montants concernés puissent parfois être élevés. Les obstacles techniques au commerce sont cependant aujourd'hui, dans de nombreuses branches, beaucoup plus problématiques pour les entreprises concernées que les obstacles tarifaires.

La négociation dans le cadre des différents accords de libre-échange de règles d'origine plus simples, moins hétérogènes et prévoyant un plus grand nombre de possibilités de cumul permettrait à notre avis de promouvoir davantage leur utilisation à l'importation comme à l'exportation. Cela conduirait à une réduction des charges administratives et coûts des

entreprises, en particulier ceux qui pèsent sur les PME. Le cumul assouplirait les règles d'origine et permettrait une meilleure imbrication de nos entreprises dans les chaînes de valeur ajoutée. La mise à disposition par l'administration fédérale des douanes d'informations détaillées et d'aides pratiques pour les entreprises est à notre avis en outre essentielle pour les PME. La numérisation des procédures devrait par ailleurs permettre d'engendrer des gains d'efficacité supplémentaires pour tous les acteurs impliqués. Il existe donc des potentiels d'amélioration à différents niveaux qui devraient, de l'avis des membres du Forum PME, être exploités afin de réduire au maximum les obstacles tarifaires au commerce qui entravent encore aujourd'hui certaines entreprises suisses dans leurs activités d'import/export.

Nous vous remercions d'avoir consulté notre commission dans le cadre de vos travaux et serions reconnaissants si vous pouviez s.v.p. nous recontacter lorsque la deuxième partie de votre enquête, axée cette fois-ci sur les entreprises orientées vers l'exportation, sera réalisée.

Nous nous tenons dans l'intervalle volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle.

Avec nos meilleures salutations.



Jean-François Rime
Co-Président du Forum PME
Industriel, représentant de l'Union
suisse des arts et métiers